

LE TEMPS DES

«COLLABOS»

TDS

1940 - 1944

n°49

Textes et
Documents
sur la
Somme



Bulletin du Service Educatif
des Archives de la Somme

Pris en charge financièrement sur les crédits pédagogiques votés par le Conseil général de la Somme pour des actions à l'initiative de l'Inspecteur d'Académie, "Textes et documents sur la Somme" est une publication du Service Educatif des Archives, placé sous la responsabilité conjointe de l'Inspecteur d'Académie et du Directeur des Services d'Archives du département. Deux professeurs certifiés d'Histoire-Géographie, MM. Xavier LOCHMANN et Alain TROGNEUX sont mis à disposition de ce service, à temps partiel. Ils initient les élèves au travail sur documents et effectuent des recherches qui débouchent aussi bien sur des expositions ou animations que sur la publication de T.D.S. Ils fournissent par ailleurs leur concours à divers travaux menés au niveau académique ou au niveau départemental.

Ils sont à la disposition des enseignants tous les lundis, et le vendredi sur rendez-vous, au Service Educatif des Archives, 61 rue Saint-Fuscien à Amiens, (Tél. : 22.92.59.11, poste 137).



INSPECTION ACADEMIQUE
DE LA SOMME



T.D.S. n° 49 - Amiens, novembre 1992.

Le temps des "collabos", titre un peu accrocheur pour un sujet d'une actualité brûlante... 50 ans après les plaies ne sont pas refermées et la Justice n'a pas toujours dit son dernier mot.

Nous avons évoqué précédemment la Résistance, à travers les actions de sabotage (T.D.S. n° 5) et la presse clandestine (T.D.S. n° 12) ; la vie quotidienne sous l'occupation (T.D.S. n° 23) et l'année 1940 (T.D.S. n° 34). Il était indispensable aujourd'hui de poser le problème de la collaboration. A l'heure où se répandent les thèses révisionnistes et où d'anciens S.S. français n'hésitent pas à se glorifier de leur passé devant nos caméras de télévision, il était urgent de permettre à nos élèves une prise de conscience sur ces ombres de notre histoire. Tous les Français n'ont pas été résistants ; et le gouvernement de Vichy, comme le montrent les travaux de Paxton et de Jäckel, a pris de lourdes responsabilités en matière de collaboration.

Encore faut-il savoir ce qu'on entend par là et ce qu'on met derrière ce terme, tant les degrés et les aspects de la collaboration ont été variés. Les documents présentés ici ne prétendent pas apporter une réponse définitive, mais des éléments de réflexion, des repères. Le dossier n'est pas complet. Bien des fonds d'archives ne sont pas entre nos mains et les nôtres ne sont pas communicables en grande partie (ce qui nous oblige à une certaine réserve et à quelques précautions comme l'occultation des noms de lieux et de personnes de certaines pièces). Notre vision de la question reste donc imparfaite et partielle. Malgré tout, comme il est très difficile, pour les mêmes raisons, d'organiser des travaux d'élèves aux archives sur cette période, ce dossier permet de pallier cette difficulté en fournissant aux maîtres et élèves un matériau en grande partie local et relativement cohérent sur un des aspects les plus pénibles de la dernière guerre dans notre pays.

A.M. COUVRET
Directeur des Archives
de la Somme

X. LOCHMANN
Responsable du
Service éducatif

Publié avec le concours financier



du Conseil général de la Somme

LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS

**Jeune gens des classes 1940
1941
1942**

Vous pouvez choisir entre un engagement à la L.V.F. et le service obligatoire du travail.

En vous engageant, vous serez dispensés définitivement de vos 2 années de travail obligatoire.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la Mairie ou à la Gendarmerie de votre localité, ou encore dans les permanences de la Légion des Volontaires Français, à :

LAON, 53, rue Châtelaine.

SAINT-QUENTIN, 6, rue Croix-Belle-Porte.

SOISSONS, 11, rue du Collège.

CHATEAU-THIERRY, 68, Grande-Rue.

HIRSON, 9, route de La Capelle.

AMIENS, 36, rue des Jacobins.

ALBERT, 6, rue Carnot.

MONTDIDIER, 15 bis, rue Parmentier.

ABBEVILLE, 34, rue du Maréchal Pétain.

BEAUVAIS, rue Sadi-Carnot.

COMPIÈGNE, rue des Trois-Barbeaux.

CREIL, 38, rue Jules-Juillet.

CHARLEVILLE, 20, rue Thiers.

SEDAN, Place de la Halle.

GIVET, 16, Place Méhul.

LE PREFET DE LA SOMME,

à Monsieur le Commandant
de la Feldkommandantur 580
à AMIENS.

Par notes en date des 18 et
23 Août, vous m'avez annoncé l'en-
voi :

1°- d'affiches en français et en
allemand sur la répression des
menées communistes en zone oc-
cupée ;

2°- d'affiches rouges, relatives à
l'exécution de 2 personnes à
Paris.

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que j'ai, en effet, reçu :

1°- 756 affiches sur le communisme
en français ;

2°- 674 affiches sur le communisme
en allemand ;

3°- 515 feuilles de papier blanc
destinées à servir de fond aux
affiches ci-dessus ;

4°- 806 affiches rouges.

Ces différentes affiches ont
été réparties de la façon suivan-
te :

40	de	chaque	sorte	pour	Amiens
20	"	"	"	"	Abbeville
5	"	"	"	"	Péronne
5	"	"	"	"	Montdidier
5	"	"	"	"	Albert
5	"	"	"	"	Doullens
5	"	"	"	"	Longueau
3	"	"	"	"	Corbie
3	"	"	"	"	Ham
3	"	"	"	"	St-Ouen
3	"	"	"	"	Flixecourt
3	"	"	"	"	Friville- Escarbotin
3	"	"	"	"	Feuquières
3	"	"	"	"	Mers

Le reste des affiches a été
réparti entre les autres communes,
à raison d'une de chaque sorte par
commune, dans la limite des quan-
tités fournies.

En effet, comme il y a 839
communes dans le Département, il
ne m'a pas été possible d'adres-
ser à toutes les affiches dont il
s'agit.

DER PRAEFETT DER SOMME

an den Herrn Kommandanten der
Feldkommandantur 580
AMIENS.

In Ihren Schreiben unter den 18.
und 23. August, haben Sie mir folgende
Sendung gemeldet :

1 - Plakate auf französisch und auf
deutsch ueber die Unterdrueckung der
kommunistischen Propaganda in dem be-
setzten Gebiet.

2 - Rote Plakate ueber die Erschiessun-
g v. zwei Personen in Paris.

Hiermit teile ich Ihnen mit,
dass ich in der Tat Folgendes erhalten
habe :

1 - 756 Plakate ueber den Kommunismus
auf französisch.

2 - 674 Plakate ueber den Kommunismus
auf deutsch.

3° 515 Blaetter weisses Papier, die
obenbenannten Plakaten als Fond dienen
sollen.

4° 806 Rote Plakate.

Diese verschiedenen Plakate wurden wie
folgt verteilt:

40 von jeder Sorte fuer Amiens

Die uebrigen Plakate wurden zwischen
den anderen Gemeinden verteilt, und zwar
wie folgt, eines von jeder Sorte in jeder
Gemeinde, je nach den verfuegbaren Mengen.

Da es naemlich 839 Gemeinden im Departem-
ent gibt, so war es mir nicht moeglich an alle
diese Plakate zu schicken.

Amiens, le 28 Août 1941.

Le Préfet,

PRÉFECTURE DE LA SOMME

ÉTAT FRANÇAIS

CABINET DU PRÉFET

Amiens, le 194

Le Préfet de la S o m m e

À Messieurs les Administrateurs Provisoires
d'immeubles de rapport israélites

Vous avez été désigné pour remplir les fonctions
d'Administrateur Provisoire d'un ou de plusieurs immeubles
israélites du Département de la Somme.

Vous avez pour mission d'aryaniser ces propriétés
par voie de cession à des acquéreurs aryens.

Je crois devoir vous faire parvenir, sous ce pli,
toutes instructions utiles à cet effet.

Je vous demanderai de bien vouloir vous y confor-
mer strictement et hâter, dans toute la mesure du possi-
ble, les formalités à accomplir, afin que la liquidation
des biens immobiliers juifs soit terminée pour le 1er
mai prochain.

J'ajoute qu'il vous appartiendra d'inviter toutes
les personnes désirant acquérir une propriété israélite
à adresser à la Préfecture de la Somme (1ère division,
1er bureau), une demande en triple exemplaire, établie
conformément au schéma que vous trouverez s'autre part.

Enfin, je vous rappelle que les justifications
à fournir par l'acquéreur, en ce qui concerne son origine
aryenne (certificat de baptême ou actes de mariage reli-
gieux, notoriété publique, etc...) doivent être contrôlés
par vos soins et indiquées dans le rapport d'aryanisation
que vous avez à me fournir.

Pour le Préfet,
Le Chef de Cabinet,

Objet : Vente des propriétés juives

Réf. : Votre lettre du 6.9. et du 2L/5/42.

Les propriétés ci-après doivent être mises en vente en vue
de leur aryanisation :

..../..

La Feldkommandantur n'élève pas d'objections au sujet de
la vente de ces biens. Nous attirons pourtant votre attention sur
le fait ci-après :

Les prescriptions en vue de l'aryanisation édictées jusqu'ici
ont pour but d'éliminer l'influence juive de l'économie fran-
çaise. Il n'a pas encore été prescrit d'aryaniser les immeubles,
etc.. Simplement habités mais non utilisés à des fins commercia-
les par des juifs possédant la nationalité française.

LE CHEF DE L'ETAT et le Vice-Président du Conseil stigmatisent le crime de Nantes

“ Ne laissez plus faire de mal à la France ! ”

s'écrie le Maréchal

Le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, a adressé aux Français le message radiodiffusé suivant :

Français !

Contre des officiers de l'armée d'occupation, des coups de feu ont été tirés : deux morts...

Cinquante Français ont, ce matin, payé de leur vie ces crimes sans nom... Cinquante autres seront fusillés demain si les coupables ne sont pas découverts.

Un ruisseau de sang coule à nouveau sur la France. La rançon est affreuse. Elle n'atteint pas directement les vrais coupables.

Français, votre devoir est clair : il faut faire cesser la tuerie. Par l'armistice, nous avons déposé les armes. Nous n'avons pas le droit de les reprendre pour frapper les Allemands dans le dos. L'étranger qui ordonne ces crimes sait bien qu'il meurtrit la France en pleine chair. Peu lui importent nos veuves, nos orphelins, nos prisonniers. Dressez-vous contre ces complots. Aidez la justice. Un coupable retrouvé et cent Français sont épargnés. Je vous jette ce cri d'une voix brisée : « Ne laissez plus faire de mal à la France ! »

L'Amiral DARLAN demande aux Français d'aider l'action de la justice

Voici le texte d'un message radiodiffusé que l'amiral Darlan, vice-président du Conseil, a adressé à la population de la zone occupée :

De lâches attentats viennent de nouveau d'être commis contre des officiers de l'armée d'occupation. Le Maréchal et le Gouvernement flétrissent ces odieux assassinats qui, ainsi que vous le disiez notre Chef, sont indignes des Français.

L'occupation est une conséquence de notre défaite. Elle est prévue par les conventions d'armistice que nous avons signées. La loyauté la plus élémentaire nous fait un devoir de respecter notre signature, d'autant plus que cette occupation, si elle est lourde, est correcte.

Nous pensons que ces actes abominables sont accomplis par des agents de puissances étrangères qui cherchent, dans leur seul intérêt, une aggravation des relations entre les troupes d'occupation et la population française. Ces puissances espèrent

retarder ainsi l'heure de la paix européenne. Notre intérêt à nous Français est que cette paix s'établisse au plus tôt.

Je ne peux pas croire que vous n'ayez pas entendu et compris le récent appel du Maréchal. J'ai la certitude qu'aucun Français digne de ce nom n'a participé à ces assassinats, mais, quand le sort de la patrie est en jeu, il ne suffit pas de rester passif : il faut agir. Votre intérêt et celui de nos prisonniers, que nous désirons voir revenir parmi nous le plus tôt possible, vous font un devoir de porter à notre connaissance tous les renseignements qui pourraient vous parvenir sur la préparation d'actes d'agression. Ils vous font également un devoir de nous aider à saisir ceux qui les préparent ou qui les exécutent.

Français, au nom du Maréchal, je fais appel une fois encore à votre loyauté, à votre bon sens, à votre patriotisme.

Pourquoi ne travaillez-vous pas encore en Allemagne ?

Avez-vous déjà réfléchi aux avantages que procure le travail en Allemagne ?

Il est vrai que vous avez actuellement un emploi, mais, peut-être exercez-vous un métier qui ne correspond pas à vos aptitudes professionnelles ; vous y gagnez moins par conséquent et perdez pendant ce temps vos capacités pour le métier dans lequel vous vous êtes spécialisé, de sorte qu'il vous devient chaque jour de plus en plus difficile de l'exercer.

Peut-être avez-vous aussi l'ambition de vous créer plus tard une situation meilleure et de réaliser le désir d'apprendre, dans d'autres lieux, de nouvelles méthodes de travail et d'y compléter vos connaissances.

Il y a une possibilité !

La réalisation de tous vos désirs est entre vos mains. En plein accord avec les autorités françaises, vous pouvez accepter du travail en Allemagne. Vous serez bien rétribué, vous pourrez ainsi assurer le bien-être de votre famille et pour vous-même y trouver la satisfaction dans votre travail. La pensée de travailler pendant quelque temps dans un pays étranger vous effraie d'abord, mais

Jugez-en vous-même :

En Allemagne, vous serez traité exactement comme l'ouvrier allemand et vous aurez les mêmes droits et les mêmes devoirs que celui-ci. Vous toucherez le même salaire que votre camarade allemand de la même catégorie, et les heures de travail seront les mêmes que pour celui-ci. Vous serez tout à fait libre.

Non seulement vous pourrez vivre largement vous-même, mais vous pourrez aussi envoyer à votre famille suffisamment d'argent. Votre patron se chargera de faire ce transfert.

Les familles nécessiteuses restées en France recevront une allocation jusqu'à l'arrivée du premier virement de salaire, et tout au plus pendant huit semaines, allocation qui n'est pas remboursable. En outre, votre famille sera assurée aux Assurances Sociales Allemandes contre la maladie. Les installations et mesures d'hygiène en Allemagne sont connues dans le monde entier. Autant que possible, vous travaillerez avec vos compatriotes dans la même entreprise. La nourriture est bonne et suffisante. Si l'on vous a parlé d'une pénurie de vivres en Allemagne, cela ne concorde pas avec la vérité.

Les ouvriers français sont logés le plus souvent dans des logements collectifs, ensemble avec leurs compatriotes, ou chez des particuliers. Ils peuvent toujours écrire aux leurs. De plus, ils peuvent régulièrement recevoir d'eux des colis. Ils bénéficient d'un congé payé d'après le tarif pour la main-d'œuvre étrangère.

L'Allemagne vous attend !

Savez-vous qu'il y a déjà plus de 100.000 personnes venant de France qui travaillent en Allemagne ? Est-ce que vous avez déjà reçu des lettres de Français habitant en Allemagne ? Avez-vous lu dans les journaux ou bien entendu par radio les rapports de leur vie en Allemagne ? De même qu'eux, vous seriez content vous aussi d'exécuter un travail bien payé qui assurera votre bien-être ainsi que celui de votre famille.

Décidez-vous ! Aux courageux appartient le succès

Adressez-vous personnellement ou par écrit au plus prochain Bureau d'embauché qui vous fournira tous renseignements utiles.

De tels Bureaux fonctionnent auprès des Kreiskommandantures d'AMIENS, ABBEVILLE, ALBERT, BEAUVAIS et COMPIÈGNE.

3184 O.

AVIS

OFFRE D'EMPLOIS

Un Bureau d'embauche sera ouvert, à partir du LUNDI 1^{er} JUIN, 29, Rue de la République, à AMIENS pour les emplois suivants :

Spécialistes en Métallurgie
Électriciens
OUVRIERS SPÉCIALISÉS
et tout autre corps de métier

Tous renseignements peuvent être pris à l'Agence d'embauche où le meilleur accueil sera réservé.

Le bureau est ouvert de 9 à 12 et de 14 à 18 heures.

L'Ingénieur-Chef, Georges RUPPERT.

AUX OUVRIERS DU TEXTILE

des Établissements SAINT FRÈRES !

Au cours d'une prochaine réunion, vous serez mis au courant des détails d'embauche pour l'ALLEMAGNE et en particulier sur les hauts salaires et les conditions de travail.

Suivez les instructions relatives à cette réunion et qui seront annoncées par des affiches placardées dans votre commune.

3838 O.

AVIS

OUVRIERS DU TEXTILE

des Etablissements SAINT Frères

La Réunion, concernant l'embauche d'ouvriers pour l'Allemagne et annoncée par les circulaires précédemment distribuées, aura lieu :

A _____

le _____ Mai 1942, à _____ heures _____, dans la Salle

MINISTÈRE DE L'INFORMATION
Délégation de la Somme

IMPRESSIONS SUR L'ALLEMAGNE

ET LES OUVRIERS FRANÇAIS

par

MARCEL LOLL

JOURNALISTE

RENTRANT D'ALLEMAGNE

A l'issue de la Conférence :
PROJECTION DE FILMS DOCUMENTAIRES

Entrée libre

Avec les Allemands, jamais !

Pourquoi compagnon ?

Dans l'esprit de certains, l'Allemand est l'ennemi héréditaire. Les raisons sont faciles à trouver. A l'école, sur les livres d'histoire, nous faisons connaissance avec la barbarie allemande.

Des contes, des romans nous représentent l'Allemand buveur et brutal, se servant de son intelligence à de funestes desseins. La description que nos anciens nous en ont faite n'est pas à son avantage, à tel point qu'avant la guerre, celui qui aurait parlé de l'Allemand en termes élogieux paraissait anormal. Et puis, c'est la troisième fois que nous faisons la guerre en soixante-dix ans.

Pourtant, soyons sincères, depuis deux ans d'occupation, il n'y a rien à dire. Ils sont corrects. Leur tenue est impeccable.

Ils donnent l'impression d'être aussi intelligents que nous.

C'est la troisième fois pour eux aussi, ils ne nous en veulent pas.

ALORS POURQUOI ?... Leur régime ?...

De nombreux exemples nous apprennent que chez eux le socialisme est une réalité.

Les bases de ce socialisme sont l'objet de nos revendications.

Le respect du travail et du travailleur.

Les hauts salaires qui permettent d'élever convenablement la famille. Les allocations familiales.

L'entente entre patrons et ouvriers, la participation aux bénéfices, les représentations corporatives.

L'habitation confortable dans des villes propres et salubres.

Les loisirs dont chaque travailleur a besoin.

Un corps sain par la pratique des sports.

Et la fin d'un capitalisme exploitant les masses.

Depuis leur arrivée chez nous, ils ont prouvé ce qu'ils étaient capables de faire.

Certaine usine parisienne surveillée par eux s'est vue dans l'obligation impérieuse de nourrir convenablement son personnel pour un prix en rapport avec le salaire des ouvriers. Elle a dû construire des abris pour les protéger des bombardements. Toute réclamation justifiée de la part des ouvriers devait être prise en considération et solutionnée dans le plus bref délai.

N'est-ce pas l'organisation que nous désirons ?

ALORS POURQUOI ?... parce qu'ils font la guerre à la Russie. Et la Russie, c'est le communisme.

Mais le communisme ne fut pas seulement un parti, c'est un régime.

Le parti revendiquait ce dont nous parlons tout à l'heure pour avoir ses partisans, il cachait l'instauration d'un régime que nous ne pourrions pas subir.

Par la révolution et la désorganisation totale il nous mènerait à la vie matriculaire où l'homme n'a plus de personnalité. C'est un homme machine, sans idéal.

Dans la guerre qui se déroule actuellement, une nation doit rester vainqueur. Des Russes ou des Allemands, c'est vers les derniers que nous devons nous tourner, car ils nous apporteront, suivant leur exemple, ce qui manque pour faire le bonheur des travailleurs.

En raisonnant, nous pouvons dire : **AVEC LES ALLEMANDS, POUR ORGANISER L'EUROPE, OU LES TRAVAILLEURS AURONT LEURS JUSTES ET LEGITIMES DROITS.**

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un exemplaire de quatre tracts qui ont été distribués hier dans le quartier de la gare.

J'ajoute que deux gendarmes allemands se sont présentés dans mes services, le dimanche 9 Août, pour me signaler que cette distribution allait avoir lieu, et était autorisée par les Autorités allemandes.

Le Progrès de la Somme

74^e Année - N° 22.696

1 franc

MERCREDI

24

JUN 1942

DIRECTION - REDACTION
ADMINISTRATION

14, R. Alphonse-Paillat

AMIENS

Téléphone : 63.42

BUREAUX DE PARIS, 20, Rue du Quatre-Septembre (2^e).

TELEPHONE : Richelieu 20-40 et 72-30

JOURNAL DE LA RECONSTRUCTION DE LA PICARDIE

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT LAVAL AU PEUPLE FRANÇAIS

« Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que, sans elle, le bolchevisme demain s'installerait partout. »

C'est ce qui se fera pour une longue durée le sort de la France.

Notre génération ne peut pas se résigner à être une génération de vaincus. Je voudrais que les Français sachent monter assez haut pour se mettre au niveau des événements que nous vivons. C'est peut-être une des heures les plus émouvantes qui se soient inscrites dans l'histoire de notre pays.

Nous avons eu tort en 1939 de faire la guerre. Nous avons eu tort en 1918, au lendemain de la victoire de ne pas organiser une paix d'entente avec l'Allemagne, aujourd'hui, nous devons épuiser tous les moyens pour trouver la base d'une réconciliation définitive.

JE NE ME RÉSOUS PAS, POUR MA PART, A VOIR TOUS LES 25 OU 30 ANS LA JEUNESSE DE NOTRE PAYS FAUCHÉE SUR LES CHAMPS DE BATAILLE. POUR QUI ET POUR QUOI ?

Qu'avons-nous fait de notre victoire de 1918 ?

L'entente avec l'Allemagne et l'Italie

Ma présence au gouvernement a une signification qui n'échappe à personne, ni en France ni à

« En allant travailler en Allemagne, les ouvriers français assureront la libération de nombreux prisonniers. »

« Le Maréchal vous dira que la France n'a jamais laissé l'Histoire se faire sans elle et qu'on ne remonte des abîmes du malheur que par les sentiers du courage. »

dans la bataille, elle va la chercher à l'usine et aux champs.

Le choix de la France

Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que sans elle le bolchevisme demain s'installerait partout. Ainsi donc, comme je vous le disais le 20 avril dernier, nous voici placés devant cette alternative: ou bien nous intégrons, notre honneur et nos intérêts vitaux étant respectés, dans une Europe nouvelle pacifiée, ou bien nous résignons à voir disparaître notre civilisation.

Je veux être toujours vrai. JE NE PEUX RIEN FAIRE POUR VOUS SANS VOUS.

Nul ne saurait sauver une nation

dans la bataille, elle va la chercher à l'usine et aux champs.

Le choix de la France

Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que sans elle le bolchevisme demain s'installerait partout. Ainsi donc, comme je vous le disais le 20 avril dernier, nous voici placés devant cette alternative: ou bien nous intégrons, notre honneur et nos intérêts vitaux étant respectés, dans une Europe nouvelle pacifiée, ou bien nous résignons à voir disparaître notre civilisation.

Je veux être toujours vrai.

JE NE PEUX RIEN FAIRE POUR VOUS SANS VOUS.

Nul ne saurait sauver une nation inerte ou rétive. Seul, l'adhésion du pays peut faire d'une politique sensée une politique reconquise. Je sais l'effort que certains d'entre vous doivent faire pour admettre cette politique. L'éducation que nous avons généralement reçue dans le passé ne nous préparait guère à cette entente indispensable.

J'ai toujours trop aimé mon pays pour me soucier d'être populaire. J'ai à remplir mon rôle de chef.

Notre génération ne peut pas se résigner à être une génération de vaincus. Je voudrais que les Français sachent monter assez haut pour se mettre au niveau des événements que nous vivons. C'est peut-être une des heures les plus émouvantes qui se soient inscrites dans l'histoire de notre pays.

Nous avons eu tort en 1939 de faire la guerre. Nous avons eu tort en 1918, au lendemain de la victoire de ne pas organiser une paix d'entente avec l'Allemagne, aujourd'hui, nous devons épuiser tous les moyens pour trouver la base d'une réconciliation définitive.

JE NE ME RÉSOUS PAS, POUR MA PART, A VOIR TOUS LES 25 OU 30 ANS LA JEUNESSE DE NOTRE PAYS FAUCHÉE SUR LES CHAMPS DE BATAILLE. POUR QUI ET POUR QUOI ?

Qu'avons-nous fait de notre victoire de 1918 ?

L'entente avec l'Allemagne et l'Italie

Ma présence au gouvernement a une signification qui n'échappe à personne, ni en France ni à l'étranger.

J'ai la volonté de rétablir avec l'Allemagne et avec l'Italie des relations normales et confiantes.

De cette guerre surgira inévitablement une nouvelle Europe. On parle souvent d'Europe. C'est un mot auquel, en France, on n'est pas encore très habitué. On aime son pays parce qu'on aime son village.

Pour moi, Français, je voudrais que demain nous puissions aimer une Europe dans laquelle la France aura une place qui sera digne d'elle.

patrons, à la Légion française des combattants: je leur ai parlé de la France, longuement, complètement, ne leur dissimulant pas la gravité de la situation présente. Je n'avais rien à leur cacher et j'ai eu l'immense satisfaction d'avoir été compris.

Je suis au pouvoir depuis deux mois. Les événements ne m'ont guère favorisé. J'ai connu des heures sombres. Le gouvernement s'est trouvé placé en face de nouvelles difficultés: l'agression britannique à Madagascar et l'intervention américaine aux Antilles.

Les prisonniers

Ma présence au gouvernement pouvait laisser croire qu'une amélioration sensible de nos rapports avec l'Allemagne rendrait moins dures pour la France pendant cette période d'armistice les conséquences de notre défaite.

Ma pensée allait d'abord à nos prisonniers. Je sais que mon retour au pouvoir avait fait naître dans leurs familles, chez eux et dans les camps, une grande espérance.

Je comptais pouvoir leur adresser bientôt un message. Sans doute, je ne pouvais m'attendre à des libérations massives. Le moment de la libération, on l'a laissé passer. Elle a été possible, mais, depuis que l'Allemagne fait la guerre aux Soviétiques, la main-d'œuvre d'un grand nombre de nos prisonniers lui est devenue indispensable.

Il est d'autres mesures qui pouvaient être envisagées: des congés, la transformation de leur sort en celui d'ouvriers libres, avec un salaire et parfois la possibilité de faire venir leur famille.

J'AI DES RAISONS DE PENSER QUE LE CHANCELIER HITLER ÉTAIT DISPOSÉ A PRENDRE CERTAINES MESURES GÉNÉRALISTES.

C'est alors qu'un incident pénible surgit: une évacuation retardée et, en conséquence, la notification faite au gouvernement français que désormais toutes les facilités accordées aux prisonniers étaient rapportées, que toutes les libérations, même au titre individuel, étaient suspendues.

(Voir la suite en 3^e page)

LE GENERAL ROMMEL

est promu

Generalfeldmarschall

Berlin, 22 juin.

Le Fuehrer a adressé, aujourd'hui, au général Rommel, commandant en chef de l'armée blindée d'Afrique du Nord, un télégramme par lequel il lui confère, à la suite de la prise de Tobrouk, le grade de Generalfeldmarschall.

Quatre avions anglais atterrissent au Portugal

Londres, 22 juin.

Suivant une dépêche reçue de Lisbonne, 4 bombardiers britanniques, et non un seul approuvé comme il a été annoncé précédemment, ont été contraints d'atterrir à Siveanu, au nord de Lisbonne. Tous les équipages ont été internés.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le message de M. Pierre Laval au peuple français

(Suite de la 1^{re} page)

Pendant ce temps, en France, les matières premières nous manquent ; nos usines travaillent au ralenti, le chômage s'aggrave. De nombreux ouvriers sont sans travail, alors que l'Allemagne a un besoin urgent de main-d'œuvre.

Un nouvel espoir

Dans cette situation un nouvel espoir se lève pour nos prisonniers.

Je sais que ce n'est jamais en vain qu'on fait appel à la raison et à la générosité des ouvriers de France :

C'EST VERS EUX MAINTENANT QUE JE ME TOURNE, CAR C'EST D'EUX, POUR UNE LARGE PART, QUE VA DEPENDRE DESORMAIS LE SORT DE NOS PRISONNIERS.

S'ils répondent à mon appel, s'ils acceptent d'aller travailler en Allemagne, je sais qu'ils y trouveront bon accueil, qu'ils toucheront d'abord une prime de séparation, des salaires élevés et qu'ainsi ils assureront la vie de leurs familles, auxquelles ils pourront envoyer mensuellement une partie importante de leurs gains. Ils retrouveront là-bas un grand nombre d'ouvriers français qui, depuis longtemps déjà, y sont installés. Ils souscriront comme eux des contrats de travaux d'une durée déterminée et ils bénéficieront de congés.

IL FAUT QUE LES OUVRIERS DE FRANCE REPONDENT A MON APPEL.

J'ai des raisons graves pour le leur demander et ils doivent comprendre qu'il s'agit d'autre chose que de notre vie quotidienne.

La France ne peut pas rester passive et indifférente devant l'immensité des sacrifices que l'Allemagne consent pour édifier une Europe dans laquelle nous devons prendre notre place.

Comprenez que nous aurons un jour à négocier la paix.

La solidarité nécessaire

OUVRIERS DE FRANCE, C'EST A VOUS QUE DES PRISONNIERS DEVRONT LEUR LIBERTÉ.

Vous avez tous fait votre devoir à la place qui vous était assignée, mais ceux d'entre vous qui travaillaient dans les usines n'ont pas manqué alors de comparer leur sort à celui des millions d'autres Français qui étaient aux armées.

C'est une chose de se sacrifier au travail, c'en est une autre de risquer sa vie avec tout ce que cela comporte de misères et d'alarmes pour les familles. Pendant ces deux années, beaucoup de ceux qui ont exposé leur vie ont connu la captivité. Pendant ces deux années, ils ont vu se prolonger les misères qui continuent à vous être épargnées. A ces misères se sont ajoutées, l'angoisse d'une séparation prolongée et toutes les cruelles incertitudes qui affaiblissent le seul espoir qui les soutient, celui du retour.

C'est pourquoi j'adresse ce soir un appel à votre solidarité de Français.

Le chancelier Hitler — et je l'en remercie — vient de décider la libération d'un nombre important de prisonniers agriculteurs qui pourront revenir en France dès votre arrivée en Allemagne.

Les hommes de nos champs et ceux de nos usines vont sentir leur fraternité. La femme qui verra son mari revenir éprouvera une émotion pleine de reconnaissance pour les inconnus qui, en s'en allant librement là-bas, auront fait rentrer nos prisonniers ici.

C'étaient les soldats, pendant la guerre, qui exposaient leur vie pour protéger le labeur des ouvriers. Aujourd'hui, par une de ces péripéties émouvantes qu'amènent des grands drames, ce sont les ouvriers qui peuvent rendre

aux combattants le bien qu'ils ont reçu d'eux.

C'EST LA RELEVÉ QUI COMMENCE.

Ainsi s'établit dès maintenant entre les collectivités humaines les plus importantes de nos pays les sympathies profondes sur lesquelles se constituera notre société nouvelle.

Ouvriers de France, c'est pour la libération des prisonniers que vous allez travailler en Allemagne. C'est pour notre pays que vous irez en très grand nombre. C'est pour permettre à la France de trouver sa place dans la nouvelle Europe que vous répondrez à mon appel.

Ainsi donc, pour assurer le salut de la France, pour donner au monde du travail sa place importante et naturelle dans la cité future, il faut que les ouvriers en masse comprennent qu'ils ont aujourd'hui un devoir de solidarité à remplir.

La reconnaissance de la nation montera vers eux.

Un monde nouveau

Cette guerre, je l'ai déjà dit, n'est pas une guerre comme les autres. C'est une révolution d'où doit surgir un monde nouveau.

Vous n'avez rien à redouter mais tout à espérer du régime qui s'établira chez nous : une république plus jeune, plus humaine, plus forte doit naître. Le socialisme s'instaurera partout en Europe et la forme qu'il trouvera en France sera dessinée par notre caractère national.

Français, un grand soldat, dont toute la vie est un exemple de sacrifice et de discipline, préside aux destinées de notre patrie. Je vous parle ce soir en son nom.

LE MARECHAL VOUS DIRAIT QUE LA FRANCE N'A JAMAIS LAISSÉ L'HISTOIRE SE FAIRE SANS ELLE ET QU'ON NE REMONTE DES ABIMES DU MALHEUR QUE PAR LES SENTIERS DU COURAGE.

Vendredi 5 Février 1943.

1 Franc le Numéro

68^{me} Année. — N. 6

LE SANTIÈRE

JOURNAL DE MONTDIDIER RÉVEIL ROYEN

Paraît le VENDREDI

ABONNEMENTS Un An 40 f. Six Mois 24 f. Sommaire et Départements 44 f. Autres Départements 28 f. Tout abonnement qu'on laisse renouveler est exigible pour 6 Mois	Bureaux et Ateliers à MONTDIDIER 6, Rue Jean-Dupuy Téléphone 23	Bureau à ROYE, Place du Bastion Envoyer toutes les communications à cette adresse pour le Mardi avant 18 heures Ch. Postaux Lille 554.36	TARIF DES ANNONCES Annonces Judiciaires et Légales, la ligne... 6 fr. Insertions en locales et régionales... 5 fr. Réclames Commerciales... On traite à forfait
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

30 JANVIER 1933 - 30 JANVIER 1943

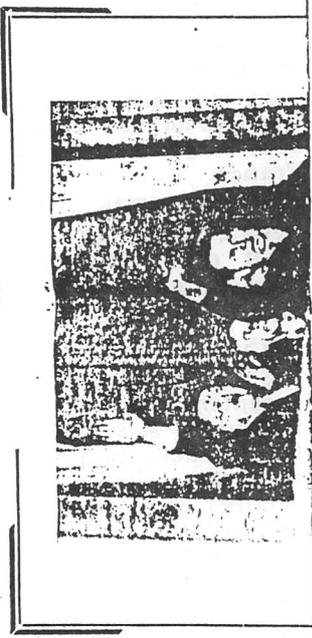
Il y a dix ans, ADOLF HITLER accédait au Pouvoir

L'Allemagne entière a célébré cet anniversaire historique

D'importantes manifestations se sont déroulées à Berlin où M. Arthur Axmann, chef de la Jeunesse, le Maréchal du Reich Hermann Goering et le Docteur Goebbels adressèrent au Peuple allemand et à l'armée de vibrants discours

Pour l'Allemagne, pour l'Europe

« La victoire sera inévitablement nôtre »



Le Führer a lancé samedi la proclamation suivante :
 Pour la dixième fois revient l'anniversaire du jour où le maréchal prussien von Hindenburg m'a confié la responsabilité du Reich. Ainsi le mouvement national-socialiste, après être devenu le parti le plus puissant du

pour l'amener à concevoir à quel point était déraisonnable sa dictature sans morale, devaient échouer.
 Avec une ténacité sans relâche, le judaïsme international a, tout d'abord, tenté d'exploiter la nation selon les méthodes capitalistes, afin de la priver, économiquement parlant, à accepter son joug.
 Mais l'absurde traité de Versailles a eu pour conséquences...

affirme le Maréchal GOERING dans un message au peuple et aux forces militaires du Reich

Berlin, 30 janvier.

La mère, le premier visage offert au sourire des yeux qui s'ouvrent, le dernier évoqué dans la détresse des yeux qui se ferment.

A.-N. BERTROUD.

Le Petit Doullennais

COURRIER DE PICARDIE, JOURNAL DE DOULLENS, DES CANTONS DE PICOIGNY, VILLERS-BOCAGE, PAS ET AUXIËLE-CHATEAU

ADMINISTRATION Boulevard de l'Ouest C. P. Lille 4284 BUREAU DU JOURNAL : 62, Rue du Bourg. Téléphone 40 1 Fr. ABONNEMENTS : Un An 40 Fr.

Le dixième anniversaire du National-Socialisme

La chevalerie allemande — aux victoires sans précédent dans l'histoire — se bat pour préserver l'Europe du bolchevisme

Le Reichsmarschall GÖRRING, parlant du 10^e Anniversaire du National-Socialisme, dit que les *heureuses transformations de ces dix années ont été possibles grâce à deux conditions :*

La grandeur morale, la générosité et la vaillance du peuple allemand, puis la personne du Führer, le plus grand allemand de l'histoire.

Berlin, 30 janvier. — Mes camarades, chacun de vous le reconnaît, nous sommes en train de vivre une époque décisive. C'est le triomphe de la force et de notre conception du monde. Nous libérons jamais que, parmi nos adversaires, il n'en est un qui est également animé, formé et entraîné par une conception du monde, cette Russie qui nous oppose un régime totalitaire, un régime qui nous pousse à la lutte pour la survie, un régime qui nous pousse à la lutte pour la vie.

Conception du monde.

Des millions d'êtres vivants, à commencer par le Reichsmarschall, subissent dans leur chair le choc qui résulte de la lutte du peuple allemand et participent, sur les champs de bataille, à la victoire.

La proclamation du Führer

Pour la dixième fois revoie-t-on l'anniversaire du jour où le Marschall président von Hindenburg m'a confié la responsabilité de la conduite du Reich.

Ainsi le mouvement National-Socialiste, après avoir connu les débuts les plus humbles, était devenu le parti le plus puissant du Reich et possédait en conséquence le droit de décider de son avenir.

Le mouvement National-Socialiste, ainsi pendant 14 ans, recevait sa consécration.

Dependant cette responsabilité n'a pu être assumée qu'après que tous les partis eussent fait la preuve pendant plus ou moins longtemps, de leur incapacité à relever l'Allemagne.

Le Reich souffrait toujours davantage des conséquences de la défaite, issue d'une guerre de sept ans, et pouvait attendre que le jour de sa chute ne soit retardé que par une résistance héroïque que pendant plus de 4 ans aucune force ennemie n'avait pu

Sur quatorze millions de travailleurs, la moitié ne disposait que d'une besogne insuffisante et l'autre moitié chômait complètement : le déficit de l'économie consistait : le commerce était arrêté, la navigation, les transports, étaient de plus en plus paralysés, le paysan avait perdu sa maison et sa ferme, la joie de vivre commençait à disparaître ; enfin, le nombre de chômeurs augmentait de jour en jour et atteignait mathématiquement la fin de notre peuple.

Tel fut l'héritage qui me fut confié le 30 janvier 1933.

Dans la première proclamation que j'ai adressée au peuple allemand, en tant que Chancelier du gouvernement, j'ai annoncé ma décision — car telles étaient les conditions — de suspendre pendant un certain temps le respect de mes droits au mieux de mon savoir et de ma conscience.

Insensés bien contre les passions politiques, pressions extérieures du monde qui l'entourait. Mais, avant tout, je promettais de remédier au chômage et de sauvegarder l'existence du paysan allemand, d'éviter celui-ci d'être expulsé de ses terres et de voir déposséder de ses terres.

Je demandais au peuple allemand un dévouement sans bornes pour préparer, en quatre ans, le matériel nécessaire à la reconstruction de l'Allemagne.

C'est alors que, soutenu par les camarades de combat, je me suis mis à l'œuvre, infatigablement, pour reconstruire le Reich intérieurement et extérieurement.

Avant même l'expiration du délai demandé au peuple allemand, le dernier chômeur avait trouvé un emploi. L'instant me-

Le Reichsmarschall GÖRRING, le 30 janvier 1933, au palais des Sports de Berlin, une allocution à l'occasion du 10^e anniversaire de la prise du pouvoir par le parti National-Socialiste.

Le Dr Goebbels a tout d'abord rappelé qu'il était entré dans la tradition, depuis la conquête du pouvoir en 1933, que le Führer donnait un discours à l'occasion de l'anniversaire de la prise du pouvoir.

Le Führer m'a chargé, déclare le Dr Goebbels, de vous faire savoir que son vœu le plus cher, aurait été de parler aujourd'hui à la place de son maître.

Le Dr Goebbels a tout d'abord rappelé qu'il était entré dans la tradition, depuis la conquête du pouvoir en 1933, que le Führer donnait un discours à l'occasion de l'anniversaire de la prise du pouvoir.

Le Führer m'a chargé, déclare le Dr Goebbels, de vous faire savoir que son vœu le plus cher, aurait été de parler aujourd'hui à la place de son maître.

Le Führer m'a chargé, déclare le Dr Goebbels, de vous faire savoir que son vœu le plus cher, aurait été de parler aujourd'hui à la place de son maître.

Le Führer m'a chargé, déclare le Dr Goebbels, de vous faire savoir que son vœu le plus cher, aurait été de parler aujourd'hui à la place de son maître.

Nous savons bien que l'instant décisif de cette guerre entre le Reich National Socialiste et l'Union Soviétique va venir, déclare le Docteur GÖBBELS.

Berlin, 30 janvier. — Ce n'est pas seulement une lutte pour la liberté et la sécurité de la nation allemande, qui nous ont réveillés et nous ont poussés à abandonner notre dernière quiétude, notre dernier confort.

Un seul effort. A partir de l'heure présente, le peuple allemand ne veut que combattre et travailler pour la victoire finale. A Londres, on dit ironiquement que nous ne possédons plus de réserves militaires. C'est une erreur. Nous possédons à nos côtés les meilleurs combattants de l'Europe. La lutte pour notre vie approche du point crucial.

Ce n'est pas seulement une lutte pour la liberté et la sécurité de la nation allemande, qui nous ont réveillés et nous ont poussés à abandonner notre dernière quiétude, notre dernier confort.

Un seul effort. A partir de l'heure présente, le peuple allemand ne veut que combattre et travailler pour la victoire finale. A Londres, on dit ironiquement que nous ne possédons plus de réserves militaires. C'est une erreur. Nous possédons à nos côtés les meilleurs combattants de l'Europe. La lutte pour notre vie approche du point crucial.

Ce n'est pas seulement une lutte pour la liberté et la sécurité de la nation allemande, qui nous ont réveillés et nous ont poussés à abandonner notre dernière quiétude, notre dernier confort.

Un seul effort. A partir de l'heure présente, le peuple allemand ne veut que combattre et travailler pour la victoire finale. A Londres, on dit ironiquement que nous ne possédons plus de réserves militaires. C'est une erreur. Nous possédons à nos côtés les meilleurs combattants de l'Europe. La lutte pour notre vie approche du point crucial.

Ce n'est pas seulement une lutte pour la liberté et la sécurité de la nation allemande, qui nous ont réveillés et nous ont poussés à abandonner notre dernière quiétude, notre dernier confort.

**Unerwünschte Französische
Literatur**

**Ouvrages Littéraires Français
non désirables**

SYNDICAT DES ÉDITEURS
117, Boulevard Saint-Germain, Paris 6°

VORWORT

Paris, den 18. August 1942.

Die Liste der verbotenen Bücher «Liste Otto» ist im Oktober 1940 veröffentlicht worden.

Jetzt 2 Jahre nach der Ausgabe dieser Liste erscheint es nötig, eine neue Zusammenfassung zu veröffentlichen, die den inzwischen ergangenen Massnahmen Rechnung trägt.

Diese 2. Ausgabe umfasst einerseits vereinzelte Werke, die bei Buchhandlungen und insbesondere bei Bouquinisten verstreut waren und die bei der ersten Aufstellung noch nicht berücksichtigt wurden, andererseits Werke, die zufolge den Verordnungen des Militärbefehlshabers, die den Verlagen jeweils mitgeteilt wurden, neuerlich verboten worden sind und die umfassen:

- a) Uebersetzungen von Werken in englischer Sprache (mit Ausnahme klassischer Werke) und polnischer Sprache.
- b) Bücher jüdischer Autoren (bisher noch mit Ausnahme wissenschaftlicher Werke), Bibliographien von Juden, selbst wenn sie von arischen Schriftstellern gefasst sind.

Es handelt sich hier um die Anwendung von Massnahmen, die dem Sinne der Vereinbarung über die Zensur entsprechen. Diese Bestimmungen, die für das französische Verlagsleben keine schwerwiegenden materiellen Nachteile zur Folge haben, lassen dem französischen Geistesleben die Möglichkeit, sich weiter zu entfalten und in dieser Art seine kulturelle Mission zur Annäherung der Völker auszuüben.

Der Präsident
RENÉ PHILIPPON.

AVERTISSEMENT

Paris, le 8 juillet 1942.

La liste des ouvrages interdits, dite liste OTTO, a été publiée en octobre 1940.

Deux ans après, une édition de cette liste paraît nécessaire pour permettre de faire le point et tenir compte des mesures intervenues depuis cette date.

Dans cette deuxième édition, figurent:

D'une part, certains ouvrages égarés par-ci, par-là, dans les librairies, ou plus particulièrement chez les bouquinistes, qui avaient échappé au premier recensement;

D'autre part, les ouvrages nouvellement interdits suivant les décisions du Militärbefehlshaber en France, décisions régulièrement communiquées aux éditeurs, et visant:

- a) les traductions des ouvrages anglais (exception faite des ouvrages classiques), et polonais;
- b) les livres d'auteurs juifs (exception faite des ouvrages scientifiques);
- c) les biographies, d'auteurs même aryens, consacrées à des juifs.

Il s'agit de l'application de mesures conformes à l'esprit de la convention de censure. Ces dispositions, qui ne semblent pas causer un préjudice matériel sérieux à l'édition française, laissent à la pensée française le moyen de continuer son essor, ainsi que sa mission civilisatrice de rapprochement des peuples.

Le Président:
PHILIPPON.

TITRES	
ALBIN MICHEL	
BASTIER Paul. — <i>«Clivellation et Kultur (Coll. Descartes).</i>	WI
BERR Henri. — <i>Les Allemands (1939).</i>	WI
» <i>Le Germanisme contre l'esprit français (1918).</i>	WI
» <i>«Machtauel et l'Allemagne pour la vérité (Coll. Descartes) (1939).</i>	1
BETTAUER Hugo. — <i>La ville sans juifs.</i>	
DIUM Léon. — <i>Du mariage (1939).</i>	
BOYLESVE René. — <i>Tu n'es plus rien.</i>	
BREDEL Will. — <i>L'épreuve.</i>	
GARCO Francis. — <i>Bilmelein 95. Confidences du Lieutenant S. de Barrière, officier de renseignements (1937).</i>	D)
CHARLETY S. — <i>«Les nations martyres: Tchécoslovaquie (Coll. Descartes).</i>	GI
DAUDET Léon. — <i>Le drame Franco-Allemand (1940).</i>	
DES VALLIERES Jean. — <i>Tendre Allemagne: Kavalier Scharnhorst (1939).</i>	
» <i>Tendre Allemagne: Spartakus Parade.</i>	OE
DORGELES Roland. — <i>Vive la Liberté (1937).</i>	
» <i>Retour au front (1940).</i>	BE
» <i>Frontières (1938).</i>	DE
» <i>(1921).</i>	
DUMUR Louis. — <i>Le boucher de Verdun (1921).</i>	DE
» <i>Nach Paris I (1919).</i>	EC
DUMUR Louis. — <i>Les défaits.</i>	
ENDRES Franz Carl. — <i>La guerre des gaz.</i>	GA
FELICI Noël. — <i>Terres permises (1940).</i>	HE
FEUCHTWANGER. — <i>Le juif Suss.</i>	
» <i>Le juif de Rome.</i>	IGI
» <i>La guerre des juifs.</i>	LA
FOLDES Yolande. — <i>Pite ou Facs (1939).</i>	
HALECKI O. — <i>«Pologne (Coll. Descartes pour la vérité. Série des nations martyres) (1940).</i>	LA LE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

15 janvier 1943.

Le bibliothécaire de la Bibliothèque municipale à Moulins le Directeur de l'Inspection Supérieure 1^{er} Bureau.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser réception d'une circulaire de Monsieur le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, qui m'a été transmise par les soins de M. le Maire à la date du 29 décembre 1942.

Cette circulaire est relative aux ouvrages interdits par les Autorités Allemandes.

La Bibliothèque Municipale possède bien les listes complètes suivantes :

- 1^o) La " Liste Otto " (octobre 1940), avec ses divers suppléments parus dans la Bibliothèque de la France que la Bibliothèque reçoit par abonnement.
- 2^o) La liste intitulée " Littérature Française Indésirable " publiée avec le n^o 39-41 (25 septembre 2 octobre 1942) de la Bibliothèque de la France.

Les mesures conformes à ces prescriptions ont été appliquées à la Bibliothèque une dernière fois, le 27 août 1940, 17 ouvrages ont été retirés de nos collections et emportés par

un Officier de la Kommandantur.

En février 1941, 43 ouvrages figurant sur la " Liste Otto " ont été retirés de nos rayons, groupés à part dans une salle, et depuis cette date ils ne sont plus communiqués.

Enfin, une vérification de tous les ouvrages portés sur la dernière liste " Littérature Française Indésirable " est en cours de réalisation, afin de soustraire à toute demande éventuelle les ouvrages nouvellement interdits.

Les traductions d'ouvrages modernes de langue anglaise et polonaise, les biographies de juifs, ainsi que les livres dont les auteurs sont juifs, retiennent également toute votre attention, conformément à ces récentes dispositions.

Je m'empresse d'ailleurs de transmettre cette circulaire à Monsieur qui vient d'être nommé Bibliothécaire en Chef de la Bibliothèque municipale, dès qu'il prendra possession de son nouveau poste.

Mecilly après, Monsieur le Directeur de l'Inspection Supérieure, l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués,

Le Bibliothécaire - adjoint,

FELDKOMMANDANTUR 580

Amiens, den 22. Juni 1943.

Verwaltungsgruppe

Abt. D Az. 420/2 - E/Rg.

(Bei Antwort anzugeben)

Betr.: 3. Frankreich-Aktion; hier: Polizeimassnahmen

Bezug: ./.

Anlagen: ./.

An die
Präfektur,
Amiens.

Die Präfektur hat durch die französische Regierung die Weisung erhalten dafür zu sorgen, dass durch die französische Polizei alle diejenigen, die sich der Dienstverpflichtung nach Deutschland entziehen, durch eine besondere Aktion beschleunigt herbeizuschaffen sind.

Die Präfektur wird aus diesem Grunde aufgefordert, täglich an die Feldkommandatur, Abt. Arbeitseinsatz, das zahlenmäßige Ergebnis der Polizeiaktion zu melden.

La Préfecture a reçu du Gouvernement français des instructions demandant de faire en sorte que la police française s'occupe spécialement pour retrouver le plus rapidement possible les personnes qui se soustraient à la réquisition pour être rasés pour raisons de santé mentionnées à la FR (service de la main d'œuvre) l'action de la police.

Für den Feldkommandanten,

Im Auftrage:

Dreissig
Mil. Verw. Sportat.

Mil. Verw. Sportat.

Voir en est le travail d'ensemble effectué en commun pour cette raison pour raisons de santé mentionnées à la FR (service de la main d'œuvre) l'action de la police.
Pietzonka

Urgent
H. Delaune
Il y aura un rapport au 15
indiquant le nombre de personnes
4/10 de la commission de la ville
avec un minimum de 9 personnes
et Centre d'habilitation
jusqu'au 28 par exemple
pour les personnes

PRÉFECTURE DE LA SOMME

CABINET DU PRÉFET

Le Préfet de la Somme,
à Monsieur le Général, Commandant
la Feldkommandatur 580,
à Amiens

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-dessous, les renseignements demandés dans votre note Abt. D Az 420/2 du 22 Juin 1943 :

Chaque jour le Directeur du Service du Travail Obligatoire m'adresse les listes des jeunes gens qui n'ont pas répondu à la convocation qui leur avait été adressée en vue de leur départ en Allemagne.

Dès réception, ces listes sont transmises au Commissaire Central de Police ou au Commandant de Gendarmerie selon qu'il s'agit de défailtants demeurant à Amiens, ou dans les autres localités du département.

Participent activement à leur recherche la plus grande partie des Inspecteurs de Sécurité de la Ville d'Amiens et la quasi totalité des gendarmes du département.

Les résultats obtenus pendant la période du 7 au 24 Juin sont les suivants :
enquêtes effectuées : 163
ouvriers conduits au Centre d'Habergement, en vue de leur départ pour l'Allemagne : 36

...

127 jeunes gens qui avaient quitté leur domicile, n'ont pu être retrouvés jusqu'à présent.

Conformément aux instructions de M. le Chef du Gouvernement, un arrêté d'internement vient d'être pris à leur encontre et leurs noms portés sur la liste des réfractaires diffusée dans toute la France.

J'ai prescrit par ailleurs à la Gendarmerie et à la Police locale d'intensifier les recherches sur place de ces réfractaires.

300 autres enquêtes sont en cours dont je n'ai pas encore reçu les résultats.

J'ai donné des instructions pour que toutes ces enquêtes soient terminées avant la fin du mois.

D'autre part, la remise des cartes de travail ayant pu être considérée comme terminée à la date du 19 Juin, des opérations de contrôle de vaste envergure, dans les lieux publics et à la descente des trains ont été prescrites par mes soins et se sont poursuivies toute cette semaine.

Tous les jeunes gens astreints au Service obligatoire du Travail, qui ne seront pas trouvés porteurs de la carte de Travail, seront immédiatement dirigés sur le Centre d'Hébergement surveillé où leur situation sera examinée avec le plus grand soin.

Un compte rendu général de ces opérations doit m'être adressé pour le 28 Juin.

PRÉFECTURE DE LA SOMME

CABINET
DU
PRÉFET

- Explication au sujet du chiffre des jeunes gens conduits au Centre d'Hébergement, en vue de leur départ pour l'Allemagne, mentionnés dans le rapport adressé à la Feldkommandantur le 25 Juin 1943 :

Ce chiffre était de 36.

Ont été déclarés inaptes, à la suite d'une contrevisite médicale : 9

N'étaient pas défailants : 4

A obtenu un sursis jusqu'au 28 Juin 1943: 1

Sont partis en Allemagne jusqu'au 26 Juin:13

Partira en Allemagne le 29 Juin: 1

Travaillent pour les autorités d'occupation et maintenus sur place à leur demande: 5

Appartient au personnel de police: 1

A Accompli 2 ans de service militaire: 1

Dirigé sur l'Oise où il demeure: 1

Document 9c

... Enfin, il est actuellement procédé à la recherche des insoumis et des réfractaires antérieurs des trois classes au moyen des états des titres d'alimentation délivrés pour le mois de Juin.

Tous ceux qui auraient omis de se faire recenser, ainsi que ceux n'ayant pas répondu antérieurement aux opérations actuelles, aux ordres de convocation, seront immédiatement convoqués pour l'Allemagne et appréhendés s'il y a lieu.

Je ne manquerai pas de vous adresser, ainsi que vous en avez exprimé le désir, chaque jour, un compte rendu numérique au sujet des opérations effectuées par les services de Police et de Gendarmerie.

Amiens, le 25 Juin 1943

Le Préfet,

ACTUAL-STUDIO

1, Rue du 4-Septembre
PARIS (2^{me})

Représentant
LYON Raymond 63, B^d Thiers, AMIENS

PHOTOGRAPH

Größe 24x30 1 Person 380 fr. 19 Reichsmark	Gruppe in Uniform 410 fr. 20, 1/2 Reichsmark	Größe 30x40 1 Person 420 fr. 21 Reichsmark	Gruppe in Uniform 450 fr. 22, 1/2 Reichsmark	1 Person Gruppe in Uniform 40x50 unter Glas 850 fr. 42, 1/2 Reichsmark
--------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Wir verlangen den Soldaten ein kleines Bild, damit man eine Vergrößerung machen kann ganz eingerahmt, unter Glimmer, damit der Transport nach Deutschland praktischer ist aus obengenannten Größen und Preisen — Innerhalb 10 Tagen ist die Arbeit fertig und geliefert. — Keine Vorbezahlung — bei der Lieferung — Der Soldat kann die Vergrößerung verweigern, wenn sie nicht nach seinem Geschmack ist

Wir schenken dem Offizier, Unteroffizier, dem Soldaten, welcher uns in diesem Ort 15 Bilder machen lässt — 1 Bild vergrößert, unentgeltlich,

6719 O. — Imp. du Progrès. — Amiens

NOTICE
BIOGRAPHIQUE

Fritz Heitmann, fils du professeur principal et organiste Johann Heitmann, est né le 9 mai 1891, à Ochsenwärder, près de Hambourg. C'est son père qui lui donna les premières leçons d'orgue. Plus tard, il étudia la musique au Conservatoire de Hambourg et de Leipzig, où Karl Straube, Max Reger et Josef Pembaur furent ses professeurs.

En 1912, il devient organiste de cathédrale dans le Schleswig ; en 1918, il est nommé organiste à l'église de l'Empereur Guillaume, à Berlin, et en 1923, il est engagé comme professeur d'orgue à l'École Supérieure de Musique d'État pour la formation musicale en général et la musique d'église, à Berlin-Charlottenburg.

En 1925, il reçoit le titre de professeur ; en 1932, il est nommé successeur du professeur Walter Fischer comme organiste de la Cathédrale de Berlin, ce qui est le poste d'organiste le plus important du Reich, et il est appelé comme professeur d'orgue à la Haute Ecole Académique de Musique de Berlin-Charlottenburg.

Ses tournées l'ont conduit au Danemark, en Suède, en Norvège, en Angleterre, en Suisse, en Belgique et en Amérique. On peut considérer Fritz Heitmann comme l'organiste allemand le plus connu dans le monde. Il est, au dire de tous les critiques de l'univers, le meilleur interprète de Bach.

RÉCITAL
D'ORGUE

par

FRITZ HEITMANN

Professeur d'orgue à la Haute
École Académique de Musique
de Berlin. Organiste à la
Cathédrale de Berlin

DIMANCHE 11 JUILLET 1943

à 17 Heures



A LA
CATHÉDRALE
D'AMIENS

PROGRAMME

- 1.) **Passacaille**, en ut mineur **J.-S. BACH.**
- 2.) **Chorals pour orgue** **J.-S. BACH.**
 - a) " Notre Père qui êtes aux cieux... "
 - b) " Quand nous sommes dans la plus grande détresse... "
- 3.) **Choral**, en la mineur **C. FRANCK.**
- 4.) **Introduction et Passacaille**, en ré mineur **MAX REGER.**
- 5.) **Variations sur il Basso continuo du Crucifixus de la messe** en si mineur (J.-S. BACH) **FRANTZ LISZT.**



Les œuvres sont présentées par M. le Chanoine MANZONI, organiste de la Cathédrale.

VORTRAGSFOLGE

- 1.) **Passacaglia**, in C-moll **J.-S. BACH.**
- 2.) **Orgelchoräle** **J.-S. BACH.**
 - a) " Vater unser im Himmelreich... "
 - b) " Wenn wir in den höchsten Nöten sind... "
- 3.) **Choral** a-moll **C. FRANCK.**
- 4.) **Introduktion und Passacaglia**, in d-moll **MAX REGER.**
- 5.) **Variationen über den Basso continuo des Crucifixus** der h-moll Messe (J.-S. BACH) **FRANTZ LISZT.**



Ville d'ALBERT

Grande Réunion d'Information
du
PARTI POPULAIRE FRANÇAIS

Chef : Jacques DORIOU

LE DIMANCHE 22 MARS 1942, à 15 heures
à la MAISON DU PEUPLE

ENTRÉE LIBRE

LA FRANCE DOIT PARTICIPER

A LA

CROISADE ANTIBOLCHEVIQUE

FRANÇAIS,

- Le **Parti Populaire Français** participe à la « **LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS** » car la lutte que celle-ci va mener en Russie ne fait que continuer celle que, depuis sa création, en juin 1936, il mène contre le Parti communiste et les Soviets.

Son chef, Jacques DORIOT, a pris sa place parmi elle à son rang de sergent de réserve.

Avant-guerre, face aux Soviets, qui se prétendaient les défenseurs de la DEMOCRATIE, et des COMMUNISTES qui prétendaient donner des leçons de PATRIOTISME aux Français, DORIOT et le **PARTI POPULAIRE FRANÇAIS** dénonçaient leurs mensonges.

Déjà, le 26 février 1936, à la Chambre, lors de la ratification du PACTE FRANCO-SOVIETIQUE, DORIOT annonçait la TRAHISON SOVIETIQUE D'AOUT 1939 et le retournement de la politique communiste qui, le lendemain de la déclaration de guerre, prônait le SABOTAGE de la Défense Nationale.

Par un éclatant SYMBOLE, les deux seuls chefs de Partis mobilisés étaient DORIOT et THOREZ.

THOREZ, après quelques jours, désertait.

Après avoir fait toute la guerre au 24^e R. R., DORIOT en revenait sergent avec la CROIX DE GUERRE, avec étoile de vermeil (citation à l'ordre du corps d'armée).

La GUERRE avait montré où étaient les véritables patriotes.

- Aujourd'hui, il s'agit d'abattre définitivement ces hommes qui ont fait tant de mal à notre pays.

POUR SUPPRIMER LE COMMUNISME EN FRANCE, IL FAUT ANÉANTIR LES SOVIETS EN RUSSIE.

Voilà le but de la « **LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS** ».

En combattant le bolchevisme russe, la « **LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS** » montrera au monde que notre Patrie s'est ressaisie et qu'elle a pleinement compris sa MISSION HISTORIQUE. Elle sera véritablement le symbole du REDRESSEMENT FRANÇAIS.

- En combattant aux côtés des **VOLONTAIRES DE TOUS LES PAYS D'EUROPE, LES SOLDATS DE LA « LEGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS » SE BATTRONT POUR LA FRANCE, POUR QU'ELLE REPRENNE SA PLACE, TOUTE SA PLACE DANS LA COMMUNAUTE EUROPEENNE.**

LA LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS AURA BIEN MÉRITÉ DE LA PATRIE.

PARTI POPULAIRE FRANÇAIS, 10, rue des Pyramides, Paris.

COMMUNE DE _____

Le Comité de libération de _____
a Monsieur le Préfet de la Somme AMIENS
Service de l'épuration

Monsieur le Préfet.

Nous soussigné _____ Président du Comité de libération de _____, a l'honneur de soumettre a votre examen un document renfermant les accusations que nous avons a formuler contre les mauvais Français et collaborateurs de _____.

Pour établir ce rapport nous avons été assisté des membres de la résistance de _____ et de quelques patriotes qui se sont spontanément offerts, pour nous confier les renseignements qu'ils possédaient concernant ces accusations.

Il y a quelque temps déjà, nous avons fourni a la Gendarmerie et sur leur demande 27 fiches de dénonciations pour marché noir pendant l'occupation et diverses opérations analogues. Aujourd'hui, c'est a vous que nous les transmettons, mais nous en avons toutefois écarté quelques unes; nous ne vous transmettons ici, que les principales, en restant toujours a votre disposition pour renseignements complémentaires.

Nous commençons 1° par une affaire d'intelligence avec l'ennemi et trahison. Il s'agit de Mme _____ née _____.

Cette femme qui pourtant a son mari prisonnier, n'a pas cessé durant toute l'occupation de collaborer étroitement et intimement avec l'ennemi et en général avec les officiers, avec lesquels elle était constamment en relations directes.

En 1941, quelque peu malmenée par son père qui lui reprochait sa conduite, elle réussit par une manoeuvre subtile autant que criminelle a le faire arrêter par les Allemands. Il fut interné a la prison d'Amiens.

Nous sommes arrivés a le faire sortir au bout de 6 mois après diverses interventions et notamment une pétition en sa faveur qui réunit 150 signatures a _____.

A aucun moment, ni elle, ni sa mère qui était sa complice ne l'avaient ravitaillé. Malheureusement, le pauvre homme a été victime de sa loyauté et de sa qualité de Français irréprochable, et devait mourir faute de soins quelques mois après.

Pendant ce temps _____ continuait ses orgies sans désenparer avec les officiers Allemands et elle le faisait alors de connivence avec une Alsacienne qui habitait _____, était espionne au service exclusif des Allemands et a qui elle donnait asile la nuit. C'était d'accord avec _____ cette Alsacienne et en sa compagnie, que tous les soirs chez _____, il se passait ces orgies au champagne.

Les membres de la résistance de [redacted] réunis une dernière fois en comité secret le 22-12 a 20 heures ont décidé d'ajouter au cas de

[redacted] le paragraphe suivant :
Nous requérons pour cette femme la peine de mort avec exécution sur la Place Publique de [redacted]

Ceci a permis a [redacted] de fournir ; (l'arumeur publique l'accuse de cette trahison) a la Gestapo une liste de patriotes de [redacted] qui, ont été arrêtés et sont encore déportés au nombre de 21 . Non satisfaite, elle aurait fourni plus tard et en dernière heure, une liste de 13 habitants de [redacted] et dont 3 ont été arrêtés et internés a la prison. Deux ont réussi à sortir 3 jours après, mais la 3e est toujours déporté. Les 10 autres, faute de transport, c'était deux jours avant l'arrivée des Anglais, n'ont pas été inquiétés.

Le lendemain de l'arrivée des Anglais [redacted] a été tondu. Depuis ce temps on ne l'a pas revue. Elle vit dans l'ombre paraît-il chez sa mère. Sa propre demeure est restée a l'abandon. Nous demandons l'arrestation immédiate de cette femme indigne pour instruction de cette affaire qui doit également intéresser quelques comparses avec qui elle a toujours été en relations.

6° - [redacted] Cultivateur.
Ce ménage sans aucun scrupule est assoiffé d'argent et ne connaît que l'intérêt particulier n'importe d'ou qu'il vienne. Tous leurs produits fermiers ont été livrés aux Allemands qui étaient rois et les bien venus.

7° - [redacted] cultivateur
Gens sans scrupule. Ont livre tous leurs produits fermiers aux Allemands. On y voyait souvent des camions Allemands et même des tanks y entrer pour y prendre du bétail et du ravitaillement de toutes sortes. Seul l'argent et l'intérêt particulier compte. L'intérêt général et l'humanité sont entièrement méconnus et les victimes de leur machinations font la risée de ces gens la. Doivent être sanctionnés sans pitié.

Nous ferons remarquer en terminant a Monsieur le Préfet que toutes ces personnes en général ne sont pas des repris de justice. Elles n'ont agi que guidés par l'intérêt et pensant bien que sous le couvert du Gouvernement félon de Vichy, leur cupidité et leur lacheté ne seraient jamais dévoilés. Ceci a notre avis, ne retire rien, a leur faute et n ne fait au contraire qu'aggraver leur cas. Ils se sont enrichis au détriment des braves gens, des patriotes et des résistants, et dont la plupart pourtant de ceux la, ne possédaient pas les subsides nécessaires MX a leur subsistance. Combien n'ont ils pas pu survivre aux privations et sont morts prématurément par leur faute.

C'est avec respect Monsieur le Préfet que nous soumettons ce document a votre instruction en vous demandant de faire toute justice qu'il sera jugé utile

le 21 Décembre 1944

Voir les signatures au dos

Commissariat de Libération
de [redacted]

Commission d'épuration

R A P P O R T

Je soussigné : _____ F.T.P. à _____
_____ -(Somme) déclare devoir faire les déclarations suivantes
concernant les agissements de personnes de la Commune pendant
l'occupation allemande.

Elles concernent principalement les nommées _____
femme _____ et sa mère _____ ayant leur domicile rue
_____ à _____

Peu après l'arrivée des troupes allemandes dans le pays, la
maison fut fréquentée régulièrement par la troupe. Les soldats y
portèrent d'abord leur linge puis certains furent invités à y
prendre des repos qui durèrent tard dans la nuit.

Malgré son mari prisonnier la femme _____ ne tarda pas à
avoir une vie déréglée et la rumeur publique est d'accord sur ce
point car elle n'hésitait pas à se montrer dans le pays en galante
compagnie.

Par plusieurs de ces soldats elle reçut des lettres qu'elle
faisait traduire aux interprètes du camp de _____. J'ai su, il y
a dix huit mois, par l'intermédiaire d'un ouvrier belge travaillant
à _____ qu'elle y allait aussi pour toucher de l'argent. Elle é-
tait souvent accompagnée de Madame _____ et de _____
_____ qu'il serait intéressant d'interroger à ce sujet.

De plus, pendant l'été 1942, elle fit sans raison apparente
des voyages fréquents à ABBEVILLE.

En même temps que la troupe la Gestapo fréquentait la maison
et à chacune de leur tournée se présentait aux deux femmes avant
d'effectuer leur contrôle dans la commune (des gâteaux et du vin
attendaient ces Messieurs)

Je décidai alors d'exercer une surveillance plus étroite;
Ayant fait connaître ma situation de F.T.P à mon camarade _____
_____, facteur à _____, je pus lui demander de m'aider.
C'est ainsi qu'il détourna une lettre signée "Un groupe de collabo-
ratrices" dénonçant deux jeunes gens évacués dans le village et
ne faisant partie d'aucun groupe de résistance; Il s'agissait de
_____ et de son camarade (voir témoignage ci-joint).

Cette lettre fut retirée de la boîte postale de _____.
A la suite d'une descente opérée par la Gestapo à _____, le
facteur détruisit la lettre.

Il put aussi me faire connaître qu'il avait remis à _____
_____ un avis de paiement émanant d'un service allemand (voir
témoignage ci-joint)

Sans doute s'agissait il d'une récompense pour les services
particuliers qu'elle leur rendait.

Sans doute aussi en a-t-elle touché d'autres car ses frais
de toilette n'étaient pas en rapport avec sa situation personnelle
En effet, elle ne travaillait pas et n'avait que son allocation
militaire pour son enfant.

Il est hors de doute que les Allemands obtenaient des rensei-
gnements dans cette maison. Le compte rendu ci-dessous en four-
nira une preuve.

AFFAIRE _____ à _____

F.E

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EPURATION :

En 1939, M. _____ se trouvait dans une situation pécuniairement assez difficile.

Il n'a évacué que pendant quelques jours en mai 1940 et dès son retour les opérations fructueuses ont commencé.

Bien qu'ayant à fin mai 1940, subi des pertes assez lourdes dans son cheptel du fait de réquisitions allemandes impayées, il s'est rapidement relevé et a édifié une fortune considérable estimée à plusieurs millions.

En 1940, il a récupéré des chevaux abandonnés dans ses pâtures par l'Armée française. Il les a achetés aux allemands à bas prix et a eu l'astuce de les leur revendre peu après à prix fort. Il en a aussi conduit chez sa fille à _____.

Ayant rapidement compris qu'il pouvait réaliser de gros bénéfices en travaillant avec les allemands, _____ a eu des relations constantes avec eux pendant toute la durée de l'occupation. On peut même dire que presque journellement des autos allemandes se rendaient à la ferme. Les occupants étaient reçus dans la salle à manger. _____ leur offrait à boire et à manger et les allemands repartaient munis de ravitaillement (beurre, oeufs, volailles, viande, etc...). IL poussait même la complaisance jusqu'à accompagner les allemands dans leurs engins blindés pour aller acheter avec eux ce qu'il ne pouvait lui-même leur fournir.

_____ fréquentait les allemands sans répugnance puisqu'il déclarait qu'il était prêt à donner ses deux fils pour aller se battre avec les allemands contre les Russes.

Son marché noir s'étendait également à l'abatage clandestin pour son propre compte et aussi à la vente de bestiaux sur pied à d'autres trafiquants qui écoulaient en détail au marché noir. Il a fourni également des bêtes aux allemands (voir déclaration _____).

_____ en raison de son attitude pro-allemande et de son marché noir qui étaient de notoriété publique a été signalé dans la "PICARDIE LIBRE" clandestine qui précisait dans un article que l'incendie de son hangar à récoltes avait été l'oeuvre de la Résistance.

Au cours de l'année 1944, voyant que la fortune des armes tournait en faveur des alliés, _____ a eu la prudence de ravitailler davantage la population du pays à des prix raisonnables pour s'attirer la sympathie des habitants.

Il est à noter que M. _____, maire de la commune de _____, est un ami personnel de _____ et que son témoignage doit être accepté avec réserves.

Il^{en} est de même du témoignage de _____ qui est un ami d'enfance de _____, le 16 mars 1945

I - BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- 1 . Denis PESCHANSKI, Vichy 1940-1944, Documentation photographique n° 6102; Paris, La Documentation Française, 1989.
- 2 . Robert O. PAXTON, La France de Vichy 1940-1944 ; Paris, Seuil, 1973.
- 3 . E. JÄCKEL, La France dans l'Europe de Hitler ; Paris, Fayard, 1969.
- 4 . J. P. AZEMA, De Munich à la Libération 1938-1944 ; Paris, Seuil, 1979.
- 5 . "L'Evènement du Jeudi" n° 390, semaine du 23 au 29 avril 1992. Dossier: "Jeunes gens c'était ça la France de Vichy".

II - CHRONOLOGIE SOMMAIRE

1940

- 22 juin : signature à Rethondes de la convention franco-allemande d'armistice.
- 3 octobre : statut des Juifs arrêté à Vichy par le gouvernement.
- 24 octobre : entrevue Pétain-Hitler à Montoire. Le principe de la collaboration politique est accepté.
- 25 décembre : rencontre Darlan-Hitler près de Beauvais.

1941

- 29 mars : à la demande des Allemands, création du commissariat général aux affaires juives chargé dans les deux zones de l'application des lois antijuives.
- 14 mai : première arrestation de juifs étrangers à Paris.
- 2 juin : deuxième "statut des juifs" publié à Vichy.
- 18 juillet : création de la L.V.F.
- 22 juillet : loi d'aryanisation.
- 20 août : deuxième rafle de juifs à Paris avec l'aide active de la police française.
- 22 octobre : Pétain condamne les attentats anti-allemands.
- 1er décembre : rencontre Pétain-Goering.

1942

- 18 avril : retour de Laval au pouvoir.
- 18 mai : l'Allemagne exige le transfert d'ouvriers qualifiés dans le Reich.
- 22 juin : discours de Laval annonçant la "relève" et souhaitant la victoire de l'Allemagne.

- 16/17 juillet : rafle du Vél' d'hiv'
- août : livraison aux nazis de juifs étrangers de zone sud.
- 4 septembre : loi permettant au gouvernement français de réquisitionner des travailleurs pour l'Allemagne.
- septembre : des policiers allemands autorisés à pourchasser en zone libre les émetteurs clandestins.
- 11 novembre : la Wehrmacht pénètre en zone sud.

1943

- 30 janvier : création de la milice.
- 16 février : trois classes mobilisées pour le S.T.O.
- 5 avril : Vichy livre à l'Allemagne Blum, Daladier, Mandel, Reynaud, Gamelin.

(Fin 1943, Pétain accepte toutes les conditions posées par l'Allemagne. En 1944 les collaborationnistes les plus acharnés entrent au gouvernement. Vichy n'a plus qu'un semblant de pouvoir).

III - NOTES ET COMPLEMENTS

- Document de couverture : Vignette de propagande anti-bolchevique (original en couleur de format 12 x 9 cm). Amiens, 6 juillet 1942. A.D. Somme, série W en cours de classement. (dossier non communicable).

"j'ai l'honneur de vous rendre compte que ce jour, 6 JUILLET vers 12 h 30, d'une automobile inconnue, ont été lancés, au Pont Beauvais, des papillons imagés que je vous adresse ci-joints". (le commissaire central au Préfet de la Somme).

Le 28 juin 1941, la Wehrmacht avait envahi l'Union soviétique. Le 18 juillet suivant la Légion des Volontaires français contre le bolchevisme naissait d'un meeting des mouvements favorables à la collaboration militaire. Vichy donna son autorisation à la création de la L.V.F. comme association privée. Ses effectifs théoriques ne dépassèrent jamais plus de quelques milliers d'hommes. Ceux-ci portaient l'uniforme allemand avec un écusson tricolore sur la manche.

Le document reproduit ici montre les drapeaux des divers contingents d'Européens réunis par l'Allemagne pour combattre Staline. On reconnaît de gauche à droite les drapeaux roumain, français, nazi, ukrainien, italien et danois.

Le 3 octobre 1941, dans un discours prononcé à Berlin, Hitler notait : "Ainsi nous embrassons toute l'étendue de ce front qui va de l'Océan glacial à la Mer Noire. Dans ces régions combattent les soldats allemands et, dans leurs rangs et avec eux, les Finlandais, les Italiens, les Hongrois, les Roumains. Des Slovaques, des Croates, des Espagnols s'approchent du front. Ils entrent maintenant dans la bataille. Des Belges, des Hollandais, des Danois, des Norvégiens, voire des Français sont venus prendre rang dans ce grand front [...]. (cf. document 1a).

Document 1a : La "une" du Progrès de la Somme. 5/6 octobre 1941. A.D. Somme.

Le quotidien picard accorde une place très importante à l'offensive allemande en U.R.S.S. Il est vrai que nous nous trouvons dans la phase victorieuse de la campagne. On notera la distorsion entre le sous-titre qui majore en quelque sorte la collaboration française, et les 3 mots ("voire des Français") que lui consacre Hitler. On notera également l'allégeance de la presse de zone occupée aux Allemands.

Document 1b : La L.V.F. Affiche. Sans date. 1943. A.D. Somme.

L'instauration du S.T.O. qui mettait des classes d'âge entières à la disposition des Allemands amena la L.V.F. à proposer aux jeunes Français le choix : L.V.F. ou S.T.O. Malgré un réseau dense de permanences, et la complicité de l'Etat français, les engagés ne se bousculèrent pas...

Document 2 : La lutte anticommuniste. Lettre du Préfet de la Somme à la Kommandantur. 28 août 1941. A.D. Somme, sous-série 26 W (non communicable).

La convention d'armistice prévoyait, dans son article III, une forme de collaboration dans la zone occupée :

"Dans les parties de la France occupées par les Allemands, le Reich exerce tous les droits de puissance occupante. Le gouvernement français s'engage à favoriser par tous les moyens les ordonnances prises pour l'exécution de ces droits, et à les faire appliquer avec l'aide de l'administration française. En conséquence, le Gouvernement français doit immédiatement aviser les autorités et services des territoires occupés qu'ils auront à se conformer aux décisions des Commandants militaires allemands et à collaborer correctement avec ceux-ci".

Le document reproduit ici peut-il être considéré comme une simple application de l'article III de la Convention d'armistice ? Si un préfet de Vichy ne devait pas avoir trop de scrupules à pourchasser les communistes, il serait intéressant de savoir comment la distribution des affiches s'est réellement passée. Les préfets successifs de la Somme durant l'Occupation furent diversement jugés à la Libération ; certains comme "mous", d'autres comme patriotes et résistants, d'autres, enfin, comme vendus à l'Allemagne.

Document 3 : Lettre du Préfet aux administrateurs provisoires d'immeubles de rapport israélites et extraits d'une lettre de la Kommandatur au préfet de la Somme. Septembre 1942. A.D. Somme.

En zone occupée les autorités allemandes avaient pris toute une série de mesures hostiles aux juifs ; notamment l'ordonnance du 26 avril 1941 sur l'aryanisation des entreprises israélites. De son côté Vichy élaborait de sa propre initiative une législation antisémite discriminatoire. Le commissaire général aux Questions juives, Xavier Vallat, nommé à ce poste le 23 mars 1941, reçut pour mission de rétablir l'autorité française en zone occupée sur les questions juives. La loi du 22 juillet 1941 visait "à supprimer toute influence israélite dans l'économie nationale". Les deux documents reproduits ici montrent une surenchère de l'administration française par rapport aux autorités d'occupation : sans s'opposer à l'aryanisation de maisons d'habitation, la Kommandatur précise que celle-ci n'a pas encore été prescrite...

Complice dans la spoliation, l'Etat français le fut aussi dans les déportations de juifs étrangers sans pour autant empêcher la déportation de juifs français. Comme le souligne Paxton, "[...] le gouvernement de Vichy a fait délibérément des juifs un groupe à part, leur a voué un mépris particulier et a pris à leur encontre des mesures discriminatoires. Il a, par là même, ouvert en France le terrible chemin qui allait conduire, le moment venu, à la "solution finale"."

Document 4 : La "une" du Progrès de la Somme. 24/10/1941. A.D. Somme.

Le 20 octobre 1941 à Nantes et le 21 octobre à Bordeaux, deux cadres de l'armée allemande étaient abattus par des équipes des "Bataillons de la jeunesse", composés de jeunes communistes. En moins de 48 heures les Allemands fusillèrent en représaille, 98 otages. Pétain et Darlan réagissent ici en condamnant les deux attentats anti-allemands. Aucune condamnation officielle des fusillades d'otages ne fut prononcée même si, dans la presse de zone occupée, elle eut été, à coup sûr, censurée.

Documents 5a et 5e : Dossier sur l'embauche de volontaires pour le travail en Allemagne. A.D. Somme.

- a) Tract. 24 février 1942. 45000 exemplaires.
- b) Affiche. 29 mai 1942. 150 exemplaires 62 x 42 cm.
(commande de la Feldkommandantur)
- c) Recrutement chez Saint Frères :
 - prospectus (6000 exemplaires)
 - affiche 33 x 50 cm (300 exemplaires)
- d) Propagande française : affiche du 26 mai 1943 (220 exemplaires
60 x 42 cm)
- e) Tract anonyme distribué le 12 août 1942.

Cet ensemble témoigne de l'ampleur de la propagande franco-allemande à l'adresse des travailleurs français. Le Reich cherchait à attirer des "volontaires" pour remplacer la main d'oeuvre allemande mobilisée. Sur 185000 "volontaires" entrés en Allemagne, il en restait 70000 environ en juin 1942. Il allait donc falloir inventer autre chose...

Document 6 : Laval "souhaite la victoire de l'Allemagne" et préconise la "relève".
"Le Progrès de la Somme". 24 juin 1942.

Pour répondre aux exigences de Fritz Sauckel, "planificateur général pour le recrutement de la main-d'oeuvre", qui exigeait au printemps 1942 un apport de 250000 hommes, Laval imagina de faire relever les prisonniers par des ouvriers "volontaires". L'Allemagne consentit au troc, mais sur la base d'un prisonnier pour trois travailleurs. Malgré une propagande de choc, le nouveau système ne convainquit pas et les Allemands procédèrent à des rafles en zone nord...

Documents 7a et 7b : La presse picarde aux ordres. A.D. Somme.

"Le Santerre" et "Le Petit Doullennais" célèbrent sur 6 colonnes à la une le 10e anniversaire de l'accession d'Hitler au pouvoir.

Documents 8a et 8b : La censure. Liste des "ouvrages littéraires français non désirables" (extraits) et application dans une bibliothèque picarde de cette mesure. (Lettre). A.D. Somme, sous-série 26 W (non communicable).

On retiendra la prudence des propos du bibliothécaire.

Documents 9a à 9c : Le S.T.O. Lettre de la Feldkommandatur au Préfet de la Somme ; 22 juin 1943. Rapport du Préfet à la Feldkommandatur ; 25 juin 1943. Note complémentaire au même rapport.

Bien qu'en décembre 1942 Sauckel eût pratiquement obtenu, à quelques milliers d'hommes près, le tribut exigé au printemps précédent ("un apport unique de 250000 hommes"), ses exigences redoublèrent. Dès le 4 septembre 1942, sous prétexte de préserver sa souveraineté, **l'Etat français avait une fois de plus pris les devants**. La loi "sur l'utilisation et l'orientation de la main-d'oeuvre" mobilisait potentiellement tous les hommes de 18 à 50 ans et les femmes célibataires de 21 à 35 ans pour "effectuer tous les travaux que le gouvernement jugera utiles dans l'intérêt supérieur de la Nation". Le 16 février 1943, Laval pouvait ainsi mobiliser 3 classes d'âge en vue d'un départ pour l'Allemagne. Le S.T.O. était mis en place. Beaucoup de jeunes gens cherchèrent à s'y soustraire, d'où les instructions de Vichy à sa police pour la chasse aux réfractaires (doc. 9a).

Le rapport du préfet laisse penser qu'il y eut dans la Somme une certaine inertie des services de police : 13 départs en Allemagne sur 163 enquêtes et 300 enquêtes non terminées...

Document 10 : Collaborateur ou commerçant avisé ? Affiche publicitaire. 1943.

Traduction :

Nous demandons aux soldats un petit portrait, de façon à pouvoir réaliser un agrandissement -entièrement encadré, sous mica, afin de faciliter le transport vers l'Allemagne- aux dimensions et prix ci-dessus - le travail est terminé et livré dans les 10 jours. - Pas de paiement anticipé - à la livraison. - Le soldat peut refuser l'agrandissement s'il n'est pas à son goût.

Nous offrons à l'officier, au sous-officier, au soldat, qui nous a fait faire 15 portraits en ce lieu - un portrait agrandi, à titre gracieux.

Document 11 : Programme du récital d'orgue de Fritz Heitmann. (tirage à 1000 exemplaires le 8 juillet 1943)

Ici encore la question peut se poser : Manifestation culturelle anodine ou collaboration ?

Documents 12a et 12b : Un parti collaborationniste, le P.P.F. Affiche 31 x 42 cm et tract.

Ancien chef des Jeunesses communistes et maire de Saint-Denis, exclu du parti communiste en 1934, Jacques Doriot créa le P.P.F. en 1936, mouvement ouvertement fasciste. Comme le rappelle J.P. Azéma, "d'abord bruyant supporter du maréchal, il se prêta encore à une campagne de presse lancée pour ramener Laval aux affaires et l'introduire, lui, au gouvernement ; dans le même temps, il s'était engagé dans des manoeuvres très compliquées entre les divers groupes de pression hitlériens en misant à fond sur la L.V.F., afin de devenir l'interlocuteur privilégié du Reich [...]." (op. cité p. 231).

Dans la Somme, les effectifs du P.P.F., selon les recherches de D. Duverlie, ne dépassèrent pas la cinquantaine d'adhérents (1er semestre 1944). C'était le plus important des mouvements collaborationnistes du département, qui, d'après les mêmes sources, totalisèrent sur l'ensemble des années d'occupation, et sans doubles comptes, quelques 340 personnes. (dont une partie n'était pas des militants).

Documents 13a, 13b et 13c : Quelques portraits de collaborateurs picards vus à travers les rapports des comités de libération.

Même si ces documents sont à lire avec prudence -il faut sans doute faire la part, au niveau local, des jalousies et règlements de compte- ils n'en présentent pas moins une image vivante de la collaboration au sein de la population. Les thèmes abordés permettent de reconstituer la représentation de la collaboration telle qu'on se la figurait dans la mémoire collective :

- . rapports intimes avec les troupes d'occupation (à table et au lit...).
- . livraison de produits fermiers aux Allemands .
- . dénonciations diverses .
- . enrichissement dans une période difficile .

Imprimé en France
par l'Inspection Académique
de la Somme

4, rue Germain Bleuet - 80026 AMIENS CEDEX 1

Dépôt légal imprimeur : à parution

Dépôt légal éditeur : à parution

Le Directeur de la Publication : R. COADOU

